



Séance du 11 juillet 2019

Courrier reçu d'un conseiller municipal

M. le Maire a fait part au Conseil Municipal de la lettre de démission de Madame GUILLEMIN Paméla en date du 13 mai 2019. Le Conseil Municipal en a pris note. Ce courrier sera transmis aux services de la Préfecture du Cher.

Délibération d'opposition au transfert obligatoire de compétences eau potable au 1^{er} janvier 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes de Cœur de France au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, au sens de l'article L.2224-7 I du Code Général des Collectivités Territoriales et **autorise** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération de recomposition de tous les conseils communautaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (3 abstentions et 4 voix pour) approuve le renouvellement à 38 sièges de la recomposition du conseil communautaire selon la répartition suivante :

- 17 délégués pour Saint-Amand-Montrond
- 03 délégués pour Orval
- 02 délégués pour Charenton du Cher
- 01 délégué pour chacune des autres communes membres.

Consultation pour une étude thermique des bâtiments de la mairie

Deux propositions ont été reçues pour une étude thermique des bâtiments de la mairie :

- ENERGIO de Tours
- SEITH du Subdray

Le Conseil Municipal a retenu la proposition de Energio, la plus intéressante.

Proposition d'un photocopieur reconditionné Kyocera en remplacement de l'existant

La Société Bureautique Diffusion de La Chapelle St Ursin nous propose un photocopieur reconditionné de type Kuyocera 2551Ci datant de moins de trois ans pour un coût inférieur au groupe Esus, prestataire actuel. La Société s'engage à nous verser la somme correspondante aux 3 forfaits restants à Esus et à restituer gratuitement le matériel dans leurs locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, est favorable pour traiter avec la Société Bureautique Diffusion et autorise M. le Maire à signer le contrat correspondant.

Devis d'entretien périodique de la climatisation de la salle polyvalente

Deux propositions ont été reçues pour l'entretien périodique de la climatisation de la salle polyvalente :

- M. LAVILLE Michel
- Entreprise ARCTIQUE

Le Conseil Municipal prendra une décision que lorsque les devis seront mieux détaillés.

Questions diverses :

Arrêté de dissolution du SIECC

La Préfecture du Cher a pris l'arrêté de dissolution du SIECC en date du 28 juin 2019. Attendre le délai de deux mois dans le cas d'un recours administratif.

Acquisition de bains de soleil pour le gîte

Il faut prévoir l'acquisition de six chaises « bains de soleil » pour le gîte car il n'en reste plus que deux.

Afin de faire cet achat, il sera nécessaire d'effectuer un virement de crédits.

Le Conseil Municipal approuve ce virement de crédits.